

SANGLES DE SECURITE LARGEUR

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

*Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1227.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.*

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La méthode a pour objet de définir les conditions de mesure de la largeur d'une sangle.

2.APPAREILLAGE

Règle plate ou dispositif analogue gradué en 1/2 mm.

3.MODE OPERATOIRE

Etendre le matériau sur une surface plane et horizontale, de façon que la sangle soit libre de tension et sans ondulation.

Poser l'instrument de mesure perpendiculairement au sens longitudinal de la sangle, ce dont on s'assure par une légère rotation de l'instrument autour de l'une de ses extrémités, opération permettant de lire la distance minimale. Mesurer la largeur à 1 mm près.

Opérer trois déterminations distantes d'au moins 20 cm. En effectuer la moyenne.

4.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal comporte :

- les références du matériau,
- les conditions particulières de l'essai,
- la largeur de la sangle exprimée en mm.

5.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

5.1.HISTORIQUE

5.1.1.CREATION

- OR: 01/10/1977 - CREATION DE LA NORME.

5.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- A: 03/02/1997 - REPRISE SOUS IDEM.
-

5.2.DOCUMENTS CITES

5.2.1.DOCUMENTS PSA

5.2.1.1.Normes

5.2.1.2.Autres

5.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

5.3.EQUIVALENT A :

REN1227

5.4.CONFORME A :

5.5.MOTS CLEFS